

TARIFS DIVERS

PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC	A4	0,20
	A4 recto-verso	0,40
	A3	0,40
	A3 recto-verso	0,80
PHOTOCOPIES COULEUR	A4	0,30
	A4 recto-verso	0,50
	A3	0,50
	A3 recto-verso	0,90
FAX	Envoi - la page	1,20
	Réception - la page	0,40
COURRIEL	Envoi - la page	0,20

PRIX REPAS CANTINE SCOLAIRE	Tarif enfant	1,00
	Tarif adulte (AESH)	1,00
	Tarif adulte (Enseignants + Agents + Autres)	5,00
	Tarif Centre de loisirs - facturation Innoenfance	2,20

TIVOLI CAMION OPEL VIDEOPROJECTEUR - LOCATION VIDEOPROJECTEUR - LOCATION ECRAN GEANT MOBILE - LOCATION ECRAN GEANT MOBILE - LOCATION ECRAN VIDEO ECRAN VIDEO	réservé aux associations (CAUTION)	500,00
	réservé aux associations (CAUTION)	500,00
	LOCATION A LA JOURNEE	20,00
	CAUTION	500,00
	LOCATION A LA JOURNEE	30,00
	CAUTION	500,00
	LOCATION MANIFESTATION	1 850,00
	CAUTION	2 000,00

VACATION FUNERAIRE		25,00
CONCESSIONS CIMETIERE	Concession temporaire pour 15 ans au plus	152,00
	Concession trentenaire	305,00
	Concession cinquantenaire	510,00
CONCESSIONS CAVURNE - COLOMBARIUM	Concession de 15 années	360,00
	Concession de 30 années	560,00

REDEVANCE TERRASSES ET TROTTOIRS	forfait m² occupé - BAR	9,00
	forfait m² occupé - TROTTOIRS	9,00
	forfait m² occupé - RESTAURATION	17,00
POINT DE VENTE RETENUE DES ANSES	du 01 Mars au 31 Octobre - forfait saison	1 900,00
REDEVANCE OCCUPATION CABANES DU FRONT DE MER	par mois la redevance pour les mois de juin, juillet, août	132,00
	pour les autres mois d'occupation du domaine public, pour les personnes vendant le produit de leur pêche ou culture)	55,00
	Forfait fluide pour certaines cabanes	310,00

REDEVANCE PONTON	Pontons sur Piédemont	350,00
------------------	-----------------------	--------

REDEVANCE STATIONNEMENT CAMPING CARS AVEC TAXE DE SEJOUR INCLUSE	Tarifs haute saison (mai à octobre)	14,00
	Tarifs basse saison (novembre à avril)	12,50
	Borne de service	5,50

TRANSPORTS ET TRAVAUX EN REGIE MUNICIPALE	CAMION (HEURE)	26,00
	TRACTO PELLE (HEURE)	43,00
	NACELLE (HEURE)	32,00
	NACELLE (JOURNEE)	125,00
	DEBROUSAILLEUSE A DOS (HEURE)	10,50
	TRACTEUR GYROBROYEUR (HEURE)	33,00
	TRACTEUR TONDEUSE (HEURE)	33,00
	TONDEUSE (HEURE)	15,50
	PASSAGE DECHETTERIE (UNITE)	5,00
	AGENT TECHNIQUE DE 07H A 19H (HEURE)	37,50
	AGENT TECHNIQUE DE 19H A 07H (HEURE)	66,50
	AGENT TECHNIQUE DE 07H A 19H DIMANCHE ET JOURS FERIES (HEURE)	55,00
	AGENT TECHNIQUE DE 19H A 07H DIMANCHE ET JOURS FERIES (HEURE)	84,00

PANNEAU LUMINEUX	FORFAIT POUR 5 PASSAGES	70,00
GAZETTE	ENCART PUBLICITAIRE A L'ANNE	84,00
FORFAIT SECOURS	DEPANNAGE PASSE AUX FILLES - PASSE AUX BOEUF	400,00

PIEGE FRELONS ASIATIQUES		10,00
--------------------------	--	-------

TARIFS COMMUNAUX à compter du 01 JANVIER 2023 Délibération du CONSEIL MUNICIPAL du 06 DECEMBRE 2022	
LOCATION SALLES MUNICIPALES	
SALLE DES FETES (matériel compris)	Habitants de la commune
	Habitants hors commune
	Location à but commercial - par jour
	Ménage
	Cautionnement
	145,00
	300,00
	280,00
	55,00
	300,00
MATERIELS	
	Table (à emporter et à rapporter)
	Chaise (à emporter et à rapporter)
	Banc (à emporter et à rapporter)
	Tarif livraison
	Cautionnement
	7,00
	1,00
	2,00
	15,00
	200,00

TARIFS COMMUNAUX à compter du 01 JANVIER 2023 Délibération du CONSEIL MUNICIPAL du 06 DECEMBRE 2022					
LOCATION SALLES MUNICIPALES					
SALLE POLYVALENTE	HORS COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE PARTICULIER	COMMUNE PARTICULIER	CAUTION
	2 JOURS	5 JOURS	2 JOURS	5 JOURS	
DOJO (Asso hors commune)	270	550			1 200
SALLE GYM (Asso hors commune)	270	550			
SALLE REUNION	110	220	90	180	
GRANDE SALLE	550	1 100	450	900	500
ESTRADE	110	110	90	90	
PARQUET	110	110	90	90	
MENAGE					300

LOCATION JOURNALIERE SALLES MUNICIPALES				
COMPLEXE SPORTIF	FORFAIT JOURNALIER	FORFAIT JOURNALIER	FORFAIT JOURNALIER	CAUTION
	2 SALLES	3 SALLES	4 SALLES	
GRANDE SALLE + REUNION + CUISINE	90			1500
DOJO + GYM + REUNION + CUISINE		90		
GRANDE SALLE + DOJO + REUNION + CUISINE		110		
GRANDE SALLE + GYM + REUNION + CUISINE		110		
GRANDE SALLE + DOJO + GYM + REUNION + CUISINE			130	
Le forfait journalier de plusieurs salles n'est possible qu'avec une prestation hébergement camping				

TARIFS COMMUNAUX à compter du 01 JANVIER 2023Délibération du CONSEIL MUNICIPAL du **06 DECEMBRE 2022****DROITS DE PLACE ET STATIONNEMENT**

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	1,40
	du mètre linéaire jusqu'à 8 ml	GRATUIT
	au-dessus limité à 15 ml	
	pour les abonnés : par mètre sous marché couvert	1,20
	par mètre sur marché non couvert	1,20
	Marché fermier (forfait) pour une manifestation	20,00
	Marché Nocturne le ml	2,50
	Truck alimentaire d'avril à octobre	850,00
	Truck en tout genre pour 1 journée	20,00
	service de bien être à la personne juillet-août	150,00
	Eau par demi-journée	2,00
	Electricité éclairage la demi-journée	3,00
	Electricité avec appareils la demi-journée	6,00
SUR LA VOIE PUBLIQUE (hors marché ou place Viejeux)		
Hors Saison		
Par jour pour une surface maximum de 20 m ² par établissement ou par véhicule sauf pour les étalages ou les installations des ostréiculteurs qui seront assujettis aux tarifs appliqués aux commerçants de la Place du Marché		29,00
Saison (du 15 juin au 15 septembre)		
a) Les détenteurs d'installations fixes ou mobiles seront assujettis à un forfait qui sera traité de gré à gré avec la municipalité		
b) Les industriels forains auront à s'acquitter d'un forfait journalier ainsi établi :		
	FORAINS - ANIMATIONS	
	Forfait journalier - par m ²	0,10
	Forfait frais installation	50,00
	FORAINS LOGEMENTS CARAVANES ET AUTRES	
	par semaine - par caravane ou autre module	12,50
	Caution de 100 euros sera exigée à la réservation. En cas de litiges, celle-ci sera encaissée pour la remise en état du lieu.	100,00
	FORAINS - ANIMATIONS (PETITS METIERS) INFÉRIEUR A 50 M² - VEHICULES COMPRIS	
	Forfait journalier	23,00
	Forfait journalier - jour du spectacle	50,00
	par jour supplémentaire de présence	30,00
	Une caution de 150 euros sera exigée à la réservation. En cas de litige, celle-ci sera encaissée pour la remise en état du lieu.	150,00
STATIONNEMENT GENS DU VOYAGE		
eau et électricité par jour et par caravane		5,00